

LES FONDAMENTAUX DU STATUT

RESPONSABLE DU STAGE	Nathalie LENGLET nathalie.lenglet@cnfpt.fr	DURÉE	3 jours
ASSISTANTE PEDAGOGIQUE	Delphine FRAPPEREAU delphine.frappereau@cnfpt.fr		
DATES	25, 26 et 27 novembre 2024	LIEU	CDG 72 Salle Amédée
INTERVENANT	Christine LECOINTRE		
ORGANISATION MATÉRIELLE	Horaires : 9h00 – 17h00		
PUBLIC	Assistants et assistantes de gestion des ressources humaines, gestionnaires carrière-paie, assistantes et assistants emploi-formation, secrétaires généraux de mairie du département de la Sarthe		
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - identifier le cadre juridique et les principes généraux du statut de la fonction publique territoriale, - cerner les principales règles relatives au déroulement de carrière, - expliciter les principaux droits et obligations des agents territoriaux, - identifier les principales règles concernant le recrutement des contractuels, - identifier les principaux acteurs intervenant dans la mise en œuvre des décisions de la collectivité en matière de ressources humaines. 		
CONTENU	<ul style="list-style-type: none"> - la présentation générale de la fonction publique territoriale et du code général de la fonction publique, - les modes d'accès à la FPT et les différents statuts des agents, - les droits et obligations des agents territoriaux, - les principales règles du déroulement de carrière, - le dossier individuel de l'agent (notions générales), - les positions administratives et la mobilité, - les principales règles concernant le recrutement des contractuels, - les principales composantes de la rémunération (présentation synthétique), - les congés et absences, - le droit à la formation, - les instances du dialogue social. 		
DEMARCHE PEDAGOGIQUE	<p>Apports théoriques, réglementaires et méthodologiques</p> <p>Exercices pratiques, mises en situation et cas concrets</p> <p>Echanges de pratiques</p>		